

Logonna

INFOS

N° 337
JUILLET - AOÛT 2025



3 | VIE MUNICIPALE

Le retour des ateliers crêpes

12 | VIE ASSOCIATIVE

Zoom sur l'association ASAMBLES

14 | CULTURE

L'été sera culturel à Logonna !



LOGONNA
DAOULAS

Dans ce numéro

Informations municipales	3
Le clin d'oeil	7
Travaux	8
Vie scolaire / Vie économique	8
Environnement	9
Vie associative	13
Culture & animations	14

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

Pour suivre l'actualité de la commune, téléchargez l'application IntraMuros ou rendez-vous sur [logonna-daoulas.bzh](https://www.logonna-daoulas.bzh). Restez connecté(e)s sur Facebook et Instagram.

CONSEIL MUNICIPAL

Sujets évoqués au Conseil Municipal du 3 juin

- RASED : renouvellement de la convention
- Approbation d'une prise de participation au sein de la société publique locale (SPL) des pompes funèbres des communes associées (PFCA)
- Désignation du représentant à l'assemblée générale et à l'assemblée spéciale de la société des pompes funèbres des communes associées (PFCA)
- Attribution des subventions 2025 aux associations
- Au fil de l'eau 2024 : refacturation des communes partenaires
- Rétrocession - enquête publique (Acquisition d'une parcelle BD93 – venelle du four à pain)
- Désignation d'un élu référent au projet alimentaire territorial (PAT) de la CAPLD
- Affaires diverses – informations

Prochain conseil municipal

Mardi 4 septembre à 18h30

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la commune : <https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/> ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

HORAIRES MAIRIE



Pendant les mois de juillet et août, l'accueil de la mairie sera ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h.
02 98 20 60 98
mairie@logonna-daoulas.bzh

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

JUILLET

Tous les samedis à 18h à l'Hôpital-Camfrout et les dimanches à 9h30 à Daoulas.

AOÛT

Les samedis à 18h à l'Hôpital-Camfrout, les dimanches à 9h30 à Daoulas sauf le 17 : messe à la chapelle Sainte-Marguerite à 9h30 et à 11h à Rumengol.

Jeudi 22 août à 11h : mariage à Logonna-Daoulas

Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas
Directeur de la publication : Fabrice Ferré
Coordinatrice : Séverine Quillévé
Conception-réalisation : Séverine Quillévé & Catherine Stéphan
Impression : MKS Communication
Couverture : Gilbert Le Moigne, Nolwenn Lagathu, Sylvie Rancon
Photos : mairie de Logonna-Daoulas - Gérard Six - Pexels

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

DÉCÈS

- André MADEC décédé le 11 mai 2025 à Logonna-Daoulas
- François KERMAREC décédé le 12 mai 2025 à Brest
- Joël BESCOND décédé le 30 mai 2025 à Landerneau
- Jeanne LE BOT décédé le 18 juin 2025 à Landerneau

MARIAGES

- Yann OLLIVIER et Orlane ENARD le 24 mai

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX - RAPPEL

L'entretien du jardin génère des déchets verts que l'on estime à 160 kg par personne et par an. Alors qu'il est interdit de les brûler, 15% des foyers continuent de s'en débarrasser ainsi.

En plus des 750€ d'amende en cas de non-respect, le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles du voisinage, nuit à l'environnement, à la santé, et peut être la cause de propagation d'incendies.

Beaucoup d'alternatives existent comme le compostage, le broyage ou le paillage. Des alternatives qui sont bénéfiques pour votre jardin, votre santé et celle de la planète. Enfin, l'apport en déchetterie reste possible également.



De nouveaux bureaux pour Eau du Ponant à Landerneau

Eau du Ponant, opérateur de l'eau et de l'assainissement, vient de déménager au 2, place du Bois noir, à Landerneau. Les bureaux se situent près du cinéma, au-dessus du restaurant Izee.

Ils sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 12h15 et de 13h15 à 17h30.

Un numéro est également à votre disposition : 02 29 00 78 78. Le bureau de Guipavas (210 boulevard François-Mitterrand) est également ouvert à tous les usagers.



L'eau d'ici
Dour ar vro



NUMÉROS UTILES

Mairie	02 98 20 60 98
Bibliothèque	02 98 20 66 29
Médecins	
Dr DELAIGUE Dr LE NADAN	02 98 20 68 59
Infirmiers	
Clément KERBRAT Damien BERRABAH	02 98 20 62 13 06 86 21 55 50
Benjamin GAVI Marion BUREAU	02 98 20 60 62
Kinésithérapeutes	
Karine LE COZ Anne LE LOUARN	02 98 20 70 20
Orthophonistes	
Perrine LE CORRE Olivier PERCHOC	06 52 57 76 52 06 87 95 73 16
Antoine Taxi	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
Médecin de garde	15
Pharmacie de garde	32 37
Dentiste de garde	02 98 90 55 77
CROSS CORSEN (sauvetage en mer)	196 VHF Canal 16
SPAC (7J/7 - 24h/24)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
Eau du Ponant	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité 7J/7 - 24h/24)	0 800 47 33 33
CLIC - Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
Relais Petite Enfance du Pays de Daoulas	02 98 25 87 26
Point accueil Ecoute Jeunes (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
Centre de Planification et d'Éducation familiale	02 98 21 80 20

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77
brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest France

Kristen FALCHON - 06 52 22 06 32

ATELIERS CRÊPES

La commune de Logonna-Daoulas organise cet été encore, cinq demi-journées de formation à l'art de la crêpe !

Ces ateliers, ouverts à tous (débutants comme initiés), offriront l'occasion d'apprendre à manier le rozell (le râteau à crêpes), à maîtriser la température du billig (la plaque de cuisson), et à tourner de délicieuses crêpes de froment et de blé noir.

Au programme :

- Initiation aux recettes traditionnelles préparées à la main
- Techniques de cuisson
- Dégustation conviviale en fin de séance

Ces ateliers seront animés par Christelle Oz, agente communale, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Que vous veniez seul, en famille ou entre amis, c'est l'occasion idéale de passer un bon moment tout en découvrant une tradition culinaire locale !

Dates : mardi 29 juillet : 9h/12h et 14h/17h, vendredi 8 août : 14h/17h et jeudi 14 août : 9h/12 et 14h/17h

Salle Kejadenn - Participation 15€/pers.

Sur inscription (3 personnes par atelier) : 02 98 20 60 98 /mairie@logonna-daoulas.bzh



TOUS LES AGENTS COMMUNAUX FORMÉS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

La sécurité est l'affaire de toutes et tous. Dans cette optique, l'ensemble des agents des services municipaux de Logonna-Daoulas a récemment suivi une formation complète aux gestes de premiers secours (PSC1).



Cette session, organisée par la commune, a été animée par Michel Daoulas, formateur à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. Grâce à son expérience de terrain et à une pédagogie adaptée, les participants ont pu acquérir ou renforcer les bons réflexes à adopter face à des situations d'urgence : malaise, perte de connaissance, étouffement, hémorragie, arrêt cardiaque, etc.

Répartis sur plusieurs demi-journées, ces temps de formation ont permis aux agents – qu'ils travaillent en mairie, à l'école ou aux services techniques – de se familiariser avec l'utilisation du défibrillateur, les techniques de réanimation et la chaîne d'alerte.

Participe à notre grande étude sur la Jeunesse !

FAIS ENTENDRE TA VOIX !

SCAN HERE

Tu as jusqu'à fin juillet pour répondre
Scanne le QR code et donne ton avis !

Participe à notre enquête et tente de gagner : un pass 3 jours pour la Fête du Brûit à Landerneau, des places de cinéma, des entrées pour le FHEI, l'Abbaye de Daoulas, Aqualorn ou encore des places pour le match d'ouverture du Landerneau Bretagne Basket.

Sonstage anonyme, sécurisé, conforme RGPD
Moins de 16 ans ? Accord parental obligatoire
Des questions ? Contactez-nous à cap@generationsdata.fr

COMMUNES CONCERNÉES :
Daoulas / Dinan / Havrec / Hôpital-Camfrout / Irvillac / La Forest-Landerneau / La Martyre / La Roche-Maurice / Landerneau / Lanneuffret / Le Tréhou / Logonna-Daoulas / Loperhet / Pénecan / Ploudiry / Plouëder / Saint-Divy / Saint-Eloy / Saint-Thonan / Saint-Urbain / Tréflévenez / Trémoüézan

TRANSPORT À LA DEMANDE



A partir du 5 juillet jusqu'au 31 août, il est possible d'utiliser Ribin'AD puis la ligne BreizhGo 939 pour se rendre à l'Anse du Roz (ou plages environnantes) ou à Landerneau ! De quoi profiter pleinement du joli littoral sans se soucier du stationnement...

Il est toujours possible de se rendre à Landerneau en correspondance Ribin'AD+BreizhGo.

Dans le cas d'un trajet en Ribin'AD + BreizhGo, le ticket de transport est de 2,50€ (ou 1€ en tarif Solidario – tarif BreizhGo), en vente auprès du conducteur. Des carnets de tickets sont également en vente à la mairie

Plus d'infos : 02 98 83 73 83

LE TIERS LIEU "LA COQUILLE" : VOTRE NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL À LOGONNA-DAOULAS !



Le **tiers lieu** a ouvert ses portes début juin, comme annoncé dans le dernier Logonna Infos. Après 14 mois de travaux, un bâtiment emblématique de notre commune entame une nouvelle vie, prêt à accueillir une dynamique économique et sociale renouvelée. Ce projet ambitieux vise à **revitaliser le cœur du bourg** en proposant une offre adaptée aux besoins des entreprises locales et extérieures. Le tout, en garantissant une accessibilité optimale et une **faible consommation énergétique**, grâce à des techniques de rénovation modernes.

Des espaces adaptés à vos besoins

La gestion et le fonctionnement du tiers lieu ont été confiés à l'association La Coquille. Vous y trouverez une variété d'espaces conçus pour répondre à différents types d'activités et d'usages :

- Un espace de travail partagé réservable à la demi-journée, idéal pour le télétravail ou des sessions ponctuelles.
- Des bureaux privatifs en location annuelle, offrant un cadre stable et personnalisé pour les entrepreneurs et petites entreprises.
- Une salle de réunion réservable à l'heure, parfaite pour vos rendez-vous professionnels, formations ou présentations.

En plus de ces services, l'association La Coquille prévoit d'animer le lieu en proposant des ateliers, conférences et rencontres thématiques tout au long de l'année. Une belle opportunité de développer votre réseau et d'échanger avec d'autres professionnels !

Envie d'en savoir plus ou de réserver votre espace ?

N'hésitez pas à visiter le site web de l'association : www.lacoquille.fr ou à les contacter par e-mail : lacoquille@etik.com.

Le tiers lieu "La Coquille" est une opportunité fantastique pour dynamiser notre commune et offrir un environnement de travail stimulant. Venez découvrir ce nouvel espace !

LE CLIN D'OEIL

ÇA PÉTILLE À LOGONNA-DAOULAS !

Les animations culturelles ou festives s'enchaînent week-end après week-end à Logonna Daoulas...

Un grand merci aux artistes, aux associations, aux bénévoles ainsi qu'à tous les agents qui assurent la logistique et l'organisation.



SÉCURISATION DE LA FUTURE VÉLOROUTE ENTRE GOASVEN ET PRAT AN DOUR

L'itinéraire de la véloroute, initiée par le Département du Finistère, empruntera notamment la voie communale entre Goasven et Prat an dour pour desservir Logonna-Daoulas.

Les conditions de sécurité de cette section ont été évoquées lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 6 mai en mairie. Les représentants du département étaient également présents.

À l'issue, il a été décidé de tester des modifications visant à faire ralentir les véhicules motorisés dans le but de renforcer la sécurité des cyclistes. À ce titre, trois écluses expérimentales ont été installées le 16 juin. Elles demeureront en place jusqu'à la fin de l'été avant d'être réalisées définitivement suivant leur efficacité.

La Municipalité vous remercie pour votre compréhension et vous invite à être prudents.



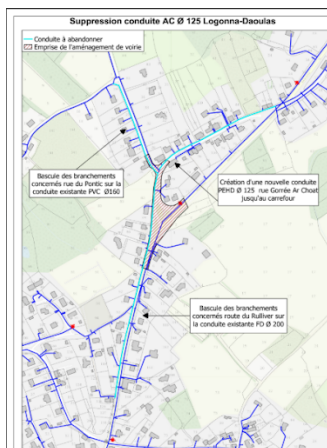
LE CHÊNE DE RUNGLEO



Le chêne dit de Rungleo est situé au lieu-dit éponyme, sur le territoire communal de Logonna-Daoulas. Au regard du règlement graphique du PLUI en vigueur sur la commune, il apparaît comme arbre remarquable. Ce statut lui est d'ailleurs attribué dans plusieurs ouvrages de référence (in "Arbres remarquables du Finistère" de M. Jezegou par exemple). Même si sa valeur dendrologique demeure plus modeste que celle du chêne de la Pointe du Château, le chêne de Rungleo figure à l'évidence parmi les chênes les plus patrimoniaux du territoire.

Lors de la tempête Ciaran (novembre 2023), du fait de la rupture d'une des principales branches charpentières (côté nord), son houppier a été amputé d'environ 45 % de ses ramifications et de sa masse foliaire. Cette rupture a laissé apparaître une vaste cavité centrale sur la totalité de la hauteur du tronc côté nord (jusqu'à environ 2,50 m de hauteur). La partie supérieure de cette cavité laisse apparaître une vaste zone ayant subi, il y a de nombreuses années (plus de 20 ans selon le témoignage d'un riverain), un comblement à base de pierres et de ciment. L'examen attentif de cette zone révèle un délitement progressif de cet amas minéral, en particulier dans sa partie basale. À noter d'ailleurs qu'une partie de cet amas s'est déjà effondré.

À la lecture du rapport réalisé par M Happe- Expert arboriste dont le texte ci-dessus est extrait, les services techniques vont sécuriser les abords à l'aide d'une ganivelle et réaliser un étayage complémentaire à l'aide de deux aiguilles.



GORRE AR C'HOAT : REMPLACEMENT D'UNE CANALISATION D'EAU POTABLE

Des travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable en fibre ciment seront réalisés, à compter de début septembre pour une durée de deux mois environ.

- rue de Gorre ar C'hoat
- Route du Pontic jusqu'au carrefour de Guernabic
- Route de Ruliver entre l'entrée d'agglomération jusqu'au carrefour de la Forge

Durant cette intervention, les compteurs d'eau non accessibles depuis le domaine public seront déplacés. Les propriétaires concernés recevront un courrier d'explication des modalités de la part d'Eau du Ponant, maître d'oeuvre de l'opération. L'ensemble de ces travaux sera pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Landernau-Daoulas.

Un grand merci

Les vacances d'été sont là et en cette fin d'année scolaire, nous souhaitons saluer l'engagement précieux de deux figures emblématiques de la vie scolaire de notre commune : Michelle Simon et Jo Maligorne.

Depuis de nombreuses années, Michelle et Jo ont rempli avec dévouement la mission de Déléguées Départementales de l'Éducation Nationale (DDEN) auprès de notre école. Leur présence attentive, leur participation aux conseils d'école, et leur rôle de lien essentiel entre la communauté éducative et les instances départementales ont été d'une aide précieuse pour le bon fonctionnement et l'épanouissement de nos élèves. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

Qu'est-ce qu'un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) ?

Le DDEN est un bénévole indépendant, agréé par l'Inspecteur d'Académie, qui assure un rôle essentiel de veille et de soutien auprès d'une école publique. Son action s'articule autour de plusieurs axes :

- Veiller aux bonnes conditions de vie scolaire : le DDEN s'assure du bon état des locaux, de l'hygiène, de la sécurité, et des équipements scolaires, et peut faire remonter les besoins aux autorités compétentes (collectivités territoriales, services de l'Éducation Nationale).
- Participer à la vie scolaire : il assiste aux conseils d'école, où il peut s'exprimer et apporter son éclairage. Il est un observateur privilégié des pratiques pédagogiques et du climat scolaire.
- Assurer un lien avec les familles et les institutions : le DDEN peut être un interlocuteur pour les parents et les associations locales, contribuant ainsi au dialogue et à la cohésion autour de l'école.
- Promouvoir les valeurs de l'école publique : il est un acteur de la promotion de la laïcité, de l'égalité des chances et de la réussite de tous les élèves.



Devenez DDEN à Logonna-Daoulas !

Toute personne intéressée par l'école publique et n'ayant pas ou plus d'enfants scolarisés à Logonna, souhaitant s'investir bénévolement et ayant à cœur le bien-être et la réussite des élèves peut devenir DDEN. Pour cela, il suffit de se rapprocher de la Fédération des DDEN (<https://www.dden-fed.org/>) qui pourra vous renseigner sur les modalités d'adhésion et la formation proposée. Vous pouvez également contacter la mairie pour plus d'informations.

Votre engagement sera précieux pour la vitalité de notre école et le développement de nos jeunes Logonnais. Nous comptons sur vous !

GARDERIE PÉRISCOLAIRE : LE SERVICE DE GARDERIE NE SERA PAS ASSURÉ LE MATIN DE LA RENTRÉE, LUNDI 1ER SEPTEMBRE.

LÉGUMES A GOGO !

Louis Dubernard est maraîcher sur la commune d'Hanvec depuis 2022.

“Je produis des légumes en agriculture biologique, sous tunnel et en plein champ. Je produis tous les légumes que je vends. J'ai des choux, des pommes de terre, des aubergines, des tomates, des haricots secs, des oignons, des salades vertes... Je cultive une quarantaine de variétés de légumes.



Je vends mes légumes au marché du Faou le samedi matin et à Logonna Daoulas le mercredi de 16h30 à 19h30. Je vais déménager mon exploitation sur la commune de Logonna en octobre 2025, il y aura donc une pause de production entre octobre et mars ou avril 2026. A partir de 2026 je souhaite faire le marché du mercredi soir à Logonna toute l'année.

Louis a suivi une formation, BPREA Maraîchage, au centre de formation de Kerliver à Hanvec.

Tous les mercredis soirs devant la fresque à partir de 16h30.

UNE RENATURATION BIENVENUE

Les promeneurs arpentant le sentier côtier de Pors-Beac'h à la Pointe du Château, savaient qu'en approchant de cette dernière, leur panorama allait être altéré par la vision d'un vilain bâtiment ostréicole désaffecté, couvert de tags.

Cette vision peu engageante n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir qu'on oubliera rapidement. En effet, le bâtiment vient d'être rasé et son emplacement libéré et livré à la nature. De même, un bassin submersible voisin a été démoli et retiré de l'estran, évitant aux nageurs ou aux embarcations légères de venir s'embrocher sur les fers à béton qui dépassaient.



Ce bâtiment à usage professionnel n'était plus utilisé depuis des années et il était souvent squatté, avec tous les abus que cela sous-entend. Endommagé par la tempête Ciaran, le pignon avait été consolidé par le propriétaire, un ostréiculteur normand. A cette occasion, il avait fait part de son intention de se débarrasser de ce bâtiment insalubre et dangereux, pouvant engager sa responsabilité.

La commune a totalement soutenu ce projet et a apporté son aide administrative dans la réalisation des dossiers nécessaires à cette opération menée en zone Natura 2000.

C'est ainsi que le chantier a pu être réalisé en trois jours, début juin. Il ne reste rien aujourd'hui de cette construction ; la surface dégagée forme une belle esplanade que la nature va reverdir progressivement et sur laquelle la commune installera quelques tables de pique-nique, pour le plaisir de tous.

RATATOUILLE

Eloigner les rats des habitations

Dans le poulailler : il faut éviter que le rongeur puisse se restaurer à toute heure. Pour ce faire, il existe des nourrisseurs exclusivement réservés aux gallinacés. En interdisant l'accès aux rongeurs et aux moineaux, il permet de réduire considérablement le gaspillage des graines et conserve les graines au sec. Cela permet également de limiter le risque d'apparition de foyer de grippe aviaire.

Si l'on donne des biodéchets à ses poules, il faut aussi éviter de leur donner le soir après leur coucher. En effet, en journée, elles vont d'abord consommer la viande, le poisson, les restes de fromage qui sont aussi les mets préférés de Ratatouille.



Pour les composteurs : il faut choisir un emplacement dégagé et non pas le reléguer contre un mur ou un grillage. Le mélange régulier du compost favorise son oxygénation et sa décomposition et rend celui-ci moins attirant. Si l'on met des restes de viandes et de poissons dans son composteur, il vaut mieux les enfouir profondément dans le composteur.

Un grillage anti-rongeurs peut aussi être fixé au fond du composteur, il vaut mieux un grillage à lapin qu'un grillage à poule (plus solide et plus durable).

Un grand merci à Christophe Morvan, chargé de mission biodéchets à la CAPLD, pour ces bons conseils.

HIRONDELLES ET COMPAGNIE, VISITEUSES DES BEAUX JOURS

Ne dit-on pas qu'elles annoncent le printemps ? Mais au fait, de quelle hirondelle parle-t-on ?

Dans notre environnement finistérien, nous avons le choix entre quatre espèces, bien différentes d'aspects et surtout de mœurs.

C'est l'espèce « standard », dite hirondelle rustique, qui arrive en premier, début mars, suivie de près par sa cousine moins connue, l'hirondelle de rivage. Vient ensuite l'hirondelle de fenêtre, début avril, puis en dernier, fin avril, l'étonnant grand cousin, le martinet noir.

Tous arrivent d'Afrique où ils hivernent. Le martinet y retournera le premier en août et les trois autres espèces en octobre.

- **L'hirondelle rustique** a de longues ailes pointues, une queue profondément fourchue avec de longs filets, le dessus noir et dessous blanc, enfin sa gorge et son front rouge sang. Elle construit son nid en argile qu'elle place contre les poutres au fond des abris humains. Un bon exemple est visible dans l'ancien abribus à l'entrée du bourg, à observer avec précaution et rapidement afin de ne pas les perturber.

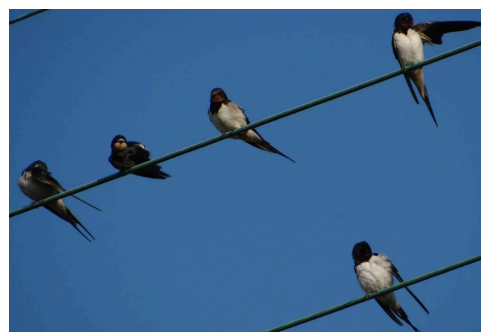
- **L'hirondelle de rivage** est la moins connue et très inféodée à l'eau. Plus petite, gris brunâtre dessus et blanche dessous avec une bande pectorale grise. Elle creuse son nid dans les parois sableuses, voire utilise des trous existants dans les parois cimentées de quais comme dans le port de l'Hôpital-Camfrout.

- **L'hirondelle de fenêtre** ne craint pas l'homme. Aisément reconnaissable à son dessus bicolore : dos noir aux reflets bleutés à l'exception de la tache caractéristique de son croupion blanc. Dessous blanc. Elle bâtit son nid clos en argile, le plus souvent sous les avancées de toit.

- **Le martinet noir** est certainement l'un des oiseaux les plus étonnants. Deux fois plus lourd que ses cousines les hirondelles, une envergure de près d'un demi-mètre, des ailes en lames de faux qu'il agite frénétiquement et de couleur uniformément sombre. Ses minuscules pattes ne lui permettent pas de marcher, juste de s'accrocher aux parois et uniquement lors de la reproduction. Il niche dans les fissures et les trous des murs, sous les toits, mais jamais à moins de six mètres de haut.

Ses cris stridents émis en chœur lors de leurs vols incessants marquent nos étés.

Imaginez maintenant un jeune martinet au nid, près de l'envol : il hésite, puis plonge dans le vide et bat des ailes. Il ne se reposera sur un support terrestre que dans une paire d'année ! Il volera jour et nuit, se nourrira, boira, dormira en l'air... jusqu'à ce qu'il soit en âge de se reproduire... dans un nid. Si vous en voyez un à terre, c'est hélas qu'il a eu un accident de vol.



LE SANGLIER

Il ne se passe pas une semaine sans qu'il n'y ait un signalement de dégâts occasionnés par des sangliers dans les cultures, sur les espaces sportifs, mais aussi dans les jardins des particuliers.

Pour avancer sur ce sujet, une réunion a été organisée par la Municipalité de Logonna-Daoulas.

L'objectif de cette réunion était de mutualiser nos moyens pour lutter contre la prolifération des sangliers sur le territoire. Les communes de Daoulas, l'Hôpital-Camfrout et Irillac étaient représentées, puisque le phénomène ne se cantonne pas aux seules limites de notre commune.

Pour rappel, la chasse est actuellement fermée. La saison débute généralement en septembre pour prendre fin en mars. La période la plus adaptée pour chasser le sanglier est plutôt en décembre et janvier, quand la végétation est en sommeil.

Logonna-Daoulas est, par sa configuration spatiale et la nature de son habitat dispersé, un territoire particulièrement compliqué en termes de chasse. La présence de nombreux usagers, d'habitations, des sentiers et chemins, rend la pratique difficile, voire impossible. S'y ajoute la méfiance et l'opposition de certains habitants.

Plusieurs solutions ont été évoquées :

Organisation de battues

Il s'agit d'une solution efficace, mais uniquement dans les espaces non habités qui s'y prêtent. Une solution peu ou pas adaptée à Logonna-Daoulas.

Le piégeage

Il se fait avec une cage pouvant contenir plusieurs animaux. La cage doit être posée dans un endroit discret, peu fréquenté, pendant plusieurs mois. Son efficacité reste à prouver. Une seule cage est actuellement en service à Plougastel-Daoulas.

Le défrichage ou la création de saignées dans les friches

Les sangliers logent essentiellement dans les friches et ronciers denses difficiles d'accès. La suppression de la friche élimine l'habitat du sanglier. C'est une solution très efficace, mais difficile à mettre en œuvre pour plusieurs raisons, notamment son coût, mais aussi l'identification et la sensibilisation des propriétaires. Une alternative consiste à créer, tous les 20 mètres environ, des saignées de 2 à 3 mètres de large afin de fragiliser l'habitat et de permettre l'accès des chasseurs. La fédération de chasse dispose d'un barème pour subventionner ce type d'opérations, souvent entreprises par les associations de chasseurs, en lien avec les communes.

La clôture électrique

La pose d'une clôture électrique composée d'un poste de clôture et de deux ou trois fils espacés de plusieurs centimètres posés en périphérie des jardins des particuliers est efficace. Elle empêche l'accès aux sangliers et les contraint à migrer vers des zones moins urbanisées, là où la chasse est bien plus aisée.



EN CONCLUSION...

À l'issue de la réunion, tous les sujets ont pu être évoqués librement et des solutions prioritaires ont été identifiées :

Information des usagers sur la problématique sangliers et la solution clôture électrique.

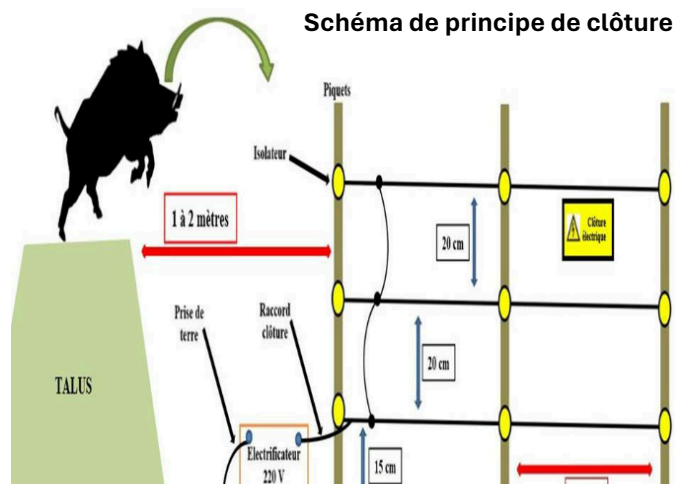
Les trois communes vont se coordonner pour informer la population via les supports habituels locaux. Une fiche technique concernant les modalités de pose sera fournie par la fédération.

Création de saignées dans les taillis.

La commune de Logonna-Daoulas et l'association de chasse vont identifier ensemble quelques zones prioritaires sur lesquelles une intervention serait la bienvenue. À l'issue, la commune se chargera de contacter les propriétaires pour les sensibiliser à la problématique et leur proposer un défrichage partiel. Le financement des travaux sera étudié par la fédération.

L'objectif de ces deux solutions est d'éloigner les sangliers des zones urbaines.

En parallèle, les battues continueront d'être organisées durant la saison de chasse, tout comme le tir à l'affût une heure avant et après le coucher du soleil.



ACTION SOCIALE

LE CCAS OFFRE UNE SORTIE EN BARGE SUR LE « BAG AN HOLL »

Une sortie gratuite en barge est organisée par le CCAS de Logonna-Daoulas le samedi 20 septembre de 14h à 17h. Elle est ouverte aux personnes de 70 ans et plus, ainsi qu'aux personnes âgées de 60 à 70 ans s'il reste des places.



Le « Bag An Holl » (barge du Centre Nautique de Moulin-Mer) est équipé pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

La sortie sur l'eau durera entre 2 et 3 heures en fonction de la météo et le bateau mènera les participants jusqu'au pont de Térénez en passant par le cimetière des bateaux de Landévennec. Au retour, un goûter sera partagé au Centre de Moulin Mer. Le rendez-vous est fixé sur le bas du centre nautique à la cale privative.

Les inscriptions sont à faire en mairie **avant le 15 septembre**

02 98 20 60 98 / mairie@logonna-daoulas.bzh

ZOOM SUR UNE ASSOCIATION L'ASSOCIATION CULTURELLE : ASAMBLES

Comme chaque année, Asambles fait une pause estivale et sera de retour septembre au Forum des associations du 6 septembre 2025.

Cette association culturelle fondée en 2007 regroupe maintenant plus de cent vingt adhérents sur neuf communes autour de Logonna.

Les conférences gratuites proposées par l'association et organisées à Kejadenn sont bien connues et ont couvert encore cette année des sujets divers (voyage, histoire, sciences...). Nous remercions la Mairie pour le nouveau système vidéo qui a notablement amélioré le confort et la qualité des présentations.

Les six ateliers de l'association Asambles ont encore fonctionné cette année à des rythmes divers (orthographe, peinture, généalogie, informatique, lecture et réparations) notamment dans notre local situé sous la bibliothèque et mis à disposition par la municipalité. Cette année, s'y sont ajoutés une session de révision du code la route qui a accueilli de nombreux participants.

Des sorties (journée ou demi-journées avec restaurant ou pique-nique) avec trajet en covoiturage, et des visites commentées sont organisées tout au long de l'année et participent à développer convivialité et lien social entre tous.

L'équipe d'Asambles a déjà préparé un programme pour l'année prochaine dont une conférence d'Hervé Bellec sur Samarcande en novembre. En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances ensoleillées !



Visitez le site internet de l'association <https://www.asambles.fr/> pour avoir tous les détails sur toutes les activités passées et futures.

Vous pouvez nous contacter par mail à asambles.logonna@gmail.com

LES ANIMATIONS CONTÉES

Au cœur du patrimoine de Logonna-Daoulas, trois balades contées et chantées sont organisées pour faire rêver le spectateur et lui faire découvrir les sites magiques de notre commune.

La conteuse Aziliz, accompagnée d'un musicien, guide le public entre terre et mer, sur les petits sentiers et dans les chapelles. Ses histoires parlent des secrets d'hier et de toujours, de trésors et de merveilleux, de pierres et de vagues.

Jeudi 31/07 et jeudi 14/08 à 20h30, balade contée au départ de la Pointe du Château

Durée : 2h30

Tarifs : adultes 9 €, enfants 4 €, famille (2 A + 2 E) 24 €.

Conseils : Prévoyez de bonnes chaussures, une lampe de poche et des vêtements coupe-vent.

Jeudi 07/08 à 20h30, soirée contes à la chapelle Sainte-Marguerite

Durée : 1h30

Tarifs : adultes 9 €, enfants 4 €, famille (2 A + 2 E) 24 €

Organisation : Association Gladaan

Les réservations sont à effectuer par téléphone au 06.71.84.15.67 ou par mail à 29gladaan@gmail.com

CONTES ET LÉGENDES DE BRETAGNE

Le conteur André KORCHIA et le comédien Gabriel BRUGUIER présentent un spectacle de lecture en français et de mise en scène de contes Bretons populaires.

C'est un pur moment de détente qui doit plonger le spectateur petit ou grand dans l'univers enchanté des légendes bretonnes.

Les Samedi 9 et 23 août à 11h00, la troupe "LES ÂMES CONTEUSES" se retrouve sur le parvis de la place Kejadenn.



Samedi 09 Août et samedi 23 août 2025 à 11 heures
Parvis de Kejadenn
29460 LOGONNA-DAOULAS

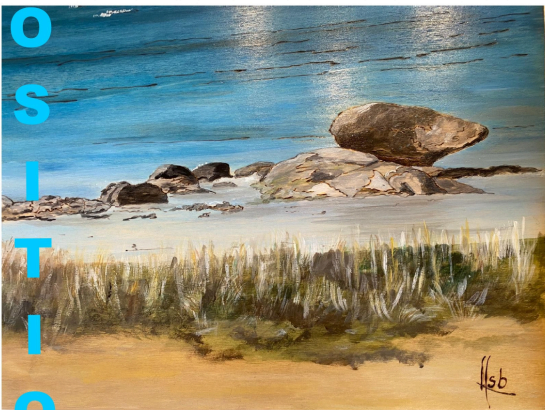
contact.artmondia@gmail.com - 06 12 17 92 66

EXPOSITIONS ARTISTIQUES

Plusieurs artistes et associations de peinture se succèdent à la mairie cet été pour vous faire découvrir leurs nouvelles productions. Les expositions sont ouvertes aux heures d'ouverture de la mairie. Mais certains artistes assurent en plus des permanences l'après-midi.

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N

Palettes
et Pinceaux ATELIER
Du 6 Juillet au 12 Juillet 2025



Salle du Conseil
Tous les jours de 14 h à 18 h
LOGONNA DAOULAS
Hélène Barras – Hermine Bathany – Guyaine Lore-Six – Michèle Petit

06 42 93 70 - 07 85 54 79 94

PALETTES ET PINCEAUX

Palettes & Pinceaux est une nouvelle association de peinture, en activité depuis le mois d'octobre 2024.

Ses adhérentes ont plaisir à travailler ensemble et à échanger leur savoir dans la convivialité et l'harmonie dans des domaines variés. Différentes techniques sont expérimentées et travaillées comme l'huile, l'acrylique, la pyrogravure et l'aquarelle.

Les artistes ont à cœur de montrer leur travail, aussi organisent-elles leur première exposition et espèrent ainsi susciter des envies chez d'autres artistes amateurs de se joindre à elles. Toutes les formes d'expression artistique comme la sculpture, le dessin, la peinture sur soie, la gravure ou la porcelaine sont accueillies dans cette jeune association.

Salle du Conseil du 6 au 12 juillet de 14h à 18h.

14 Juillet - 20 juillet 2025
15h_18h

Peintures
MAIRIE de LOGONNA



COULEURS SUR LE QUAÏ

Couleurs sur le quai est un groupe de peintres amateurs qui fait partie de l'association Asambles.

Ce groupe, expose depuis bien des années, tous les étés pour montrer ses réalisations de l'année.

Les artistes assurent des permanences tous les après-midis.

Salle du Conseil du 14 au 20 juillet de 15h à 18h



COULEURS sur le QUAÏ



LE DIVIN

Cette jeune logonnaise a une passion : la peinture.

Première fois que Laurenn expose et s'expose. Une découverte !

Salle du Conseil du 21 au 31 juillet

PAR DELÀ LE REGARD - Jean-François TILLY

L'exposition présentée regroupe deux travaux photographiques toujours en cours :

- PAR-DELÀ LE REGARD : l'estran est une porte d'entrée entre deux mondes, maritime et terrien, et les algues qui s'y échouent sont autant de clés nous permettant de l'entrouvrir. C'est alors l'occasion de faire un voyage dans des contrées lointaines et si proches à la fois, car situées juste par-delà le regard, permettant au photographe, qui s'y est aventuré de vous faire découvrir quelques pages de son album de voyage.

- OBJETS INANIMÉS : les objets qui peuplent notre quotidien ont-ils une âme ? Sachant que l'âme est symboliquement rattachée à l'ombre (ne dit-on pas que le malheureux qui a vendu son âme au diable perd son ombre ?), j'ai photographié les ombres de différents objets pour tenter de répondre à la question posée par le poète Alphonse de Lamartine : « objets inanimés, avez-vous donc une âme ? »

Salle du Conseil du 1^{er} au 16 août

EXPO PHOTO

Par delà le regard

De Jean-François Tilly



Du 1^{er} au 16 août

Mairie de Logonna-Daoulas

(21 Rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS)

Aux horaires d'ouverture de la mairie

ENTRÉE LIBRE

JOËLLE VIGOT "QUELQUE PART"

Joëlle Vigot est une peintre finistérienne qui expérimente des techniques et genres variés.

Vous pourrez la rencontrer lors de sa prochaine exposition *Quelque part*.

Dans un amoncellement qui ne laisse pas de place au vide, bêtes, humains, végétaux et minéraux disparaissent dans le tableau.

Figuration et abstraction laissent place à l'imaginaire de chacun. Pas de messages, juste des évocations, des suggestions, une atmosphère. Pas de titres qui retiennent « ceux qui regardent » dans un rôle de spectateur témoin d'une œuvre.

Un tableau sorti de l'intimité de l'atelier, exposé et donné aux regards des visiteurs, prend une autre envergure. Il attire, il repousse, il interroge, il raconte ou bien, il est juste beau ou laid. Sa destinée va dépendre dès lors de ses différentes rencontres.

Salle du Conseil du 17 au 31 août



Une exposition de Joëlle Vigot

du 17 au 31 août

Mairie de Logonna-Daoulas

LES CONCERTS DE L'ÉTÉ



CRISTINE MERIENNE ET NIKOLAZ CADORET

Cristine Mérienne est une artiste aux multiples facettes. Son domaine privilégié est la harpe. Elle exerce ses talents dans des créations et compositions. Comédienne et chanteuse, elle se produit sur tout le territoire. Vous la retrouverez fin juillet en compagnie de Nikolaz Cadoret qui joue de la harpe depuis son tout jeune âge, et se produit en France et à l'étranger.

Il est professeur au conservatoire de Brest de harpe traditionnelle et électrique. Dernièrement, il s'est produit à la Carène et à l'atelier culturel dans le spectacle Le Doute. Une soirée à ne pas manquer.

Le 29 juillet à 20h00 - Église Saint Monna - Entrée libre



YSA

Ysa est une harpiste finistérienne. Elle s'est produite de nombreuses fois dans les chapelles et églises et joue principalement de la harpe celtique. Elle s'adonne également au chant avec ses propres compositions ou des reprises de chants traditionnels et celtiques.

Le 10 août à 20h30 - Église Saint Monna - Entrée libre



CONCERT DE FLûTE

Christian Le Délézir revient présenter ses nouvelles compositions.

Il jongle avec la flûte traversière alto à 1/4 de tons, la flûte traversière en ut et la flûte traversière mexicaine en bambou.

Un mélange de poésie et de musique en cette fin d'été.

Jeudi 21 août 19h00 - Église Saint Monna

Tarifs : 12 € / 8 €. Gratuit moins de 12 ans